



## DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION RELATIVE AUX 40 ANS DE LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE



**Le 20 février 1983**, les Réunionnaises et les Réunionnais élaient pour la première fois au suffrage universel direct leurs conseillers régionaux.

Cette date marque l'avènement de la Région comme collectivité territoriale de plein exercice, en application des lois de décentralisation du 2 mars 1982 et du 31 décembre 1982.

Ainsi, les Conseils régionaux de La Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane ont été installés 3 ans avant les Conseils régionaux de France hexagonale, élus en mars 1986.

2023 correspond donc au 40ème anniversaire de la Région Réunion.

Cet évènement mérite d'être célébré dans sa portée historique. 1983 a en effet ouvert un nouveau chapitre de l'histoire politique de notre île. Une histoire riche sur tous les plans.

Incontestablement, **l'ère de la Décentralisation**, marqué par l'inscription des Régions dans l'architecture institutionnelle, a donné un nouveau souffle à la vie démocratique et modifié en profondeur les conditions d'exercice de l'action publique.

La célébration de ces 40 ans nous offre ainsi l'occasion de mesurer le chemin parcouru, d'appréhender l'ampleur et la diversité de l'action de la collectivité régionale et de rappeler le rôle joué par la Région Réunion durant ces 4 décennies comme **un acteur majeur du changement, du progrès et du développement de La Réunion**.

A travers les compétences qui lui ont été dévolues, dans des domaines aussi structurants que la formation, l'aménagement du territoire, les routes et les déplacements, l'économie ou encore la culture, la Région a accompli de grandes réalisations, contribué aux transformations de La Réunion et **son action a touché la vie concrète des Réunionnais**.

Ce sera aussi l'occasion, à la lumière de ce bilan, de **se projeter dans l'avenir**, de scruter les défis qui se dessinent et qui orienteront l'action de la Région durant les 10, 20, 30 ou 40 prochaines années. L'avenir de La Réunion, et de la Région est inséparable des mutations et des transitions démographiques, climatiques, économiques, auxquelles est confrontée la planète durant ce nouveau siècle.

Cet avenir nous invite à approfondir la réflexion sur les moyens de valoriser au mieux les atouts découlant de notre triple appartenance à la **République française, à l'Union européenne et à notre environnement indo-océanique** qui fonde notre identité de région ultrapériphérique.

Il faut connaître le passé pour comprendre le présent et préparer l'avenir. La célébration des 40 ans de la Région conjuguera ainsi le passé, le présent et l'avenir, à travers une programmation d'évènements qui permettront à la population de mieux comprendre et apprécier le rôle et les missions de la Région Réunion.

**Une séance solennelle sera organisée fin avril** en présence de représentants de l'Etat, de « Régions de France » et des régions d'outre mer, de l'Union européenne et de pays riverains de l'océan indien, pour lancer le coup d'envoi officiel de cette célébration.

Celle-ci se poursuivra tout au long de l'année à travers des conférences, des expositions, des publications et l'organisation d'évènements associant la population.

Dans le contexte actuel lourd d'incertitudes, il est plus que jamais nécessaire de disposer de repères pour tracer un chemin.

Puisse cette célébration rappeler à nos compatriotes qu'ils sont capables de réaliser de grandes choses et leur donner confiance pour bâtir et réussir ensemble, dans la fidélité de l'œuvre accomplie par la Région Réunion depuis sa création.

Le 20 février 2023,  
**Huguette BELLO**  
Présidente de la Région Réunion

[40ansregionreunion.re](http://40ansregionreunion.re)

